

Note d'information - RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

CAS N°1	ELEVES DOMICILIES ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES : Aubenas, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Labégude, Lavilledieu, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux	
	Abonnement Tout'Compris Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	90 €
	Abonnement Tout'Compris – Quotient familial < 600 € (1) Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	GRATUIT
	Abonnement Tout'Compris – à partir du 4^{ème} enfant inscrit (2) Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	GRATUIT
	FRAIS DE DOSSIER EN CAS D'INSCRIPTION APRES LE 19/07/2026	15 €

(1) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement et de quotient de moins de 2 mois à compter de la date d'inscription délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'enfant et d'un justificatif de domicile

/ (2) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement et de quotient de moins de 2 mois à compter de la date d'inscription délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'ensemble des enfants ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile **obligatoirement au format papier**.

CAS N°2	ELEVES SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET DOMICILIES SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES : Ailhon, Aizac, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Etienne-de-Boulogne, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Sernin, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac
	Complément Urbain Tout'énbus Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit) Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus

CAS N°3	ELEVES DOMICILIES SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE LA CCBA
	Complément Urbain Tout'énbus Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit) Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus

* **Communes CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) :** Ailhon, Aizac, Aubenas, Fons, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Privat, St-Sernin, Ucel, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac

CAS N°4	DOUBLE DOMICILE : Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N° 1 doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur laregionvoustransporte.fr et au 04 8000 7000)
----------------	---

Comment s'inscrire ?

Méthode à privilégier !

CAS N°1 uniquement

Dès le 04 mai, Sur internet
boutique.toutenbus.fr

NOUVEAU : Possibilité de débit différé au 07/09/2026 !

24h/24 & 7j/7

CAS N°1, 2 et 3

Dès le 04 mai, A la Maison de la Mobilité
8 chemin de la Plaine 07200 AUBENAS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CAS N°4

sur le site laregionvoustransporte.fr

Munissez-vous d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois, du formulaire d'inscription joint et de la carte **ou**ra de l'élève. S'il possède déjà une carte **ou**ra, possibilité de faire un duplicata à 15 € en cas de perte, vol ou dégradation. S'il n'en a jamais eu ou si celle-ci est périmée, une nouvelle carte sera créée gratuitement.